

CHOLET

7 rue de Tours
49300 CHOLET
02 41 62 49 78
contact@cabinet-dg.fr

*FONDS DE DOTATION ITANCIA
Association*

*Les Landes
LA JUBAUDIERE
49510 BEAUPREAU EN MAUGES*

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
clos le 31/12/2025**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aux membres du fonds de dotation FONDS DE DOTATION ITANCIA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION ITANCIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du fonds de dotation.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

- Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

DurAnd GodeAu & Associés

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 22/06/2026

Cabinet DURAND GODEAU
Représenté par Benoit GODEAU
Commissaire aux Comptes associé



Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

Le présent rapport comporte, page de garde et annexes comprises, 20 pages

BILAN ACTIF

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au brute	31/12/2025 amort. & dépréc.	nette	% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes				20,03	81 951,58	41,67
Immobilisations corporelles						
Terrains	115 680,69	36 992,93	78 687,76			
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	115 680,69	36 992,93	78 687,76	20,03	81 951,58	41,67
Stocks et en-cours						
Créances				0,76		0,71
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	2 971,97		2 971,97		1 403,02	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances						
Charges constatées d'avance					51 282,43	26,07
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	311 261,72		311 261,72	79,22	62 053,01	31,55
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	314 233,69		314 233,69	79,97	114 738,46	58,33
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	429 914,38	36 992,93	392 921,45	100	196 690,04	100

BILAN PASSIF

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	-349 477,92	-88,94	-355 433,98	-180,71
Excédent ou déficit de l'exercice	4 745,41	1,21	5 956,06	3,03
Situation nette (sous-total)	-344 732,51	-87,74	-349 477,92	-177,68
Fonds propres consommables	734 152,96	186,84	542 538,96	275,83
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 389 420,45	99,11	193 061,04	98,15
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)			
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(III)			
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés				
Fournisseurs, factures non parvenues	2 700,00	0,69	2 750,00	1,40
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	801,00	0,20	879,00	0,45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	(IV) 3 501,00	0,89	3 629,00	1,85
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 392 921,45	100	196 690,04	100

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	4 647,94	4 227,64	420,30	9,94
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	238 386,00	201 768,00	36 618,00	18,15
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 243 033,94	205 995,64	37 038,30	17,98
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	8 603,70	9 103,72	-500,02	-5,49
Aides financières	226 518,00	189 400,00	37 118,00	19,60
Impôts, taxes et versements assimilés	1 081,00	903,00	178,00	19,71
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 263,82	3 263,82		
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immob. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 239 466,52	202 670,54	36 795,98	18,16
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) 3 567,42	3 325,10	242,32	7,29

Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

p. 8

Le présent rapport comporte, page de garde et annexes comprises, 20 pages

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	640,95	2 197,52	-1 556,57	-70,83
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières	1 338,04	1 312,44	25,60	1,95
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 978,99	3 509,96	-1 530,97	-43,62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 978,99	3 509,96	-1 530,97	-43,62
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	5 546,41	6 835,06	-1 288,65	-18,85
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	801,00	879,00	-78,00	-8,87
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	245 012,93	209 505,60	35 507,33	16,95
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	240 267,52	203 549,54	36 717,98	18,04
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 745,41	5 956,06	-1 210,65	-20,33
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	4 745,41	5 956,06	-1 210,65	-20,33

Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

Le présent rapport comporte, page de garde et annexes comprises, 20 pages

SOMMAIRE ANNEXE

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Présentation de l'entité	Produite
Faits caractéristiques	Non applicable
Règles et méthodes comptables	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement	Non applicable
Tableau des immobilisations	Produite
Tableau des amortissements	Produite
Dépréciations	Non applicable
Filiales et participations	Non applicable
Crédits-bail	Non applicable
Locations	Non applicable
Etat des stocks	Non applicable
Etat des échéances des créances	Produite
Comptes de régularisation actif	Non applicable
Suivi des fonds dédiés	Non applicable
Ecart de réévaluation	Non applicable
Etat des provisions	Non applicable
Etat des échéances des dettes	Produite
Comptes de régularisation passif	Produite
Concours publics et subventions	Non applicable
Engagements	Produite
Avantages et ressources provenant de l'étranger	Non applicable
Ventilation des ressources	Non applicable
Dettes garanties par des sûretés réelles	Non applicable
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	Non applicable
Honoraires CAC	Produite
Charges et produits exceptionnels	Non applicable
Les effectifs	Non applicable
Compte de résultat par origine et destination	Non applicable
Tableau de rapprochement du CR/CROD	Non applicable
Emploi annuel des ressources	Non applicable
Tableau de variations des fonds propres lié à la générosité du public	Produite
Commentaire	Non applicable

Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

Le fonds de dotation a pour objet, comme organisme d'intérêt général à but non lucratif, en France et/ou à l'étranger, de soutenir et financer toutes initiatives, actions, ou investissements dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, ainsi que toutes actions d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, scientifique ou humanitaire en rapport avec les objectifs ci-dessus définis.

Dans ce cadre, le fonds a pour ambition de mener ces actions soit directement auprès des personnes ou des projets concernés, soit indirectement par le biais du financement de structures poursuivant le même objet et/ou partageant les mêmes valeurs.

Les moyens mis en oeuvre sont :

En France et à l'étranger :

- Communiquer et participer à la création d'évènements en lien avec les activités portées et/ou financées par le fonds de dotation ;
- Apporter du soutien matériel et/ou organisationnel et/ou logistique à toute personne morale développant des activités similaires ou connexes ;
- Développer des partenariats avec tout organisme développant des activités similaires ou connexes ;
- Soutenir tout organisme d'intérêt général ou éligible à un régime de mécénat poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet, tel que des organisations non gouvernementales, des associations caritatives ;
- Mettre en place toute communication (revue, publication d'ouvrages, site internet, manifestations, colloques, formations, séminaires, etc.) visant à promouvoir son objet ;
- Procéder par tout moyen à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de ses activités en lien avec son objet social ;
- Effectuer du bénévolat au sein de structures poursuivant des buts similaires au sien ou se situant dans le prolongement de son objet ;
- Engager du personnel qualifié pour permettre la réalisation de son objet ;
- Soutenir et/ou participer à la création d'évènements solidaires et au montage de projets éducatifs ;
- Constituer et gérer, selon les modalités précisées le cas échéant dans le règlement intérieur des fonds individualisés dédiés au financement d'activités en lien avec son objet social ;

D'une façon générale, mener directement ou indirectement toute action utile autorisée par la loi ou le règlement et par les présents statuts.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et introduit le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation (reprise sur subventions d'exploitation, etc...) et des charges d'exploitation (indemnités salariales, etc...).

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le fonds de Dotation Itancia ne bénéficie d'aucune mise à disposition de matériel ni de personnel.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 230,68		
TOTAL	1 230,68		
Immobilisations corporelles			
Terrains	115 680,69		
TOTAL	115 680,69		
TOTAL GENERAL	116 911,37		
	Diminution par virt poste	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 230,68		
TOTAL	1 230,68		
Immobilisations corporelles			
Terrains		115 680,69	
TOTAL		115 680,69	
TOTAL GENERAL	1 230,68	115 680,69	

Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

p. 13

Le présent rapport comporte, page de garde et annexes comprises, 20 pages

ETAT DES AMORTISSEMENTS

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Terrains			33 729,11	3 263,82		36 992,93
TOTAL			33 729,11	3 263,82		36 992,93
TOTAL GENERAL			33 729,11	3 263,82		36 992,93

ETAT DES CRÉANCES

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	2 972,00	2 972,00	
TOTAL	2 972,00	2 972,00	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 700,00	2 700,00		
TOTAL	2 700,00	2 700,00		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

Montant

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

2 700,00

TOTAL

2 700,00

Cabinet DURAND GODEAU

Commissaire aux Comptes

Le présent rapport comporte, page de garde et annexes comprises, 20 pages

p. 17

ENGAGEMENTS

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Voir tableau ci-joint de suivis des actions	109 770,00					109 770,00
TOTAL (1)	109 770,00					109 770,00
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	109 770,00					109 770,00

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 700 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

CABINET DURAND GODEAU

7 RUE DE TOURS

49300

CHOLET

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 700,00	2 810,00
TOTAL	2 700,00	2 810,00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES LIÉ À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS DE DOTATION ITANCIA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation		Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Report à nouveau	-355 433,98			11 912,12		5 956,06		-349 477,92
Excédent ou déficit de l'exercice	5 956,06			4 745,41		5 956,06		4 745,41
Fonds propres consommables	542 538,96			430 000,00		238 386,00		734 152,96
TOTAL	193 061,04			446 657,53		250 298,12		389 420,45